

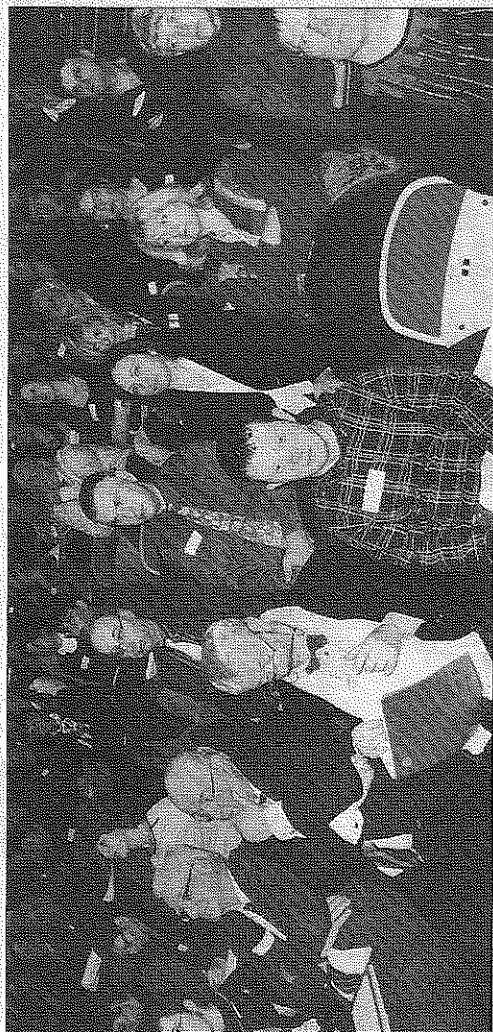
GRAND NANCY

Maxéville

J.-B.-Thiéry partage ses compétences

C'est dans une logique interrassociative que l'institution Jean-Baptiste-Thiéry a participé avec trois autres associations départementales, l'AFEM, le GIP d'Allamps et l'Institution Sainte-Camille, au colloque organisé à l'espace Monierichard de Pont-à-Mousson. Deux cent cinquante professionnels, parents, responsables associatifs ont échangé leur point de vue lors de cette journée qui avait pour thème « Les associations aux côtés des personnes handicapées mentales : un partage de compétence pour plus de citoyenneté ».

De nombreux intervenants (pédopsychiatres, sociologues...) ont parlé de l'accompagnement à la citoyenneté ou de l'institutionnalisation. ont posé des questions : les handicapés mentaux sont-ils égaux ou différents ?



■ Un auditoire attentif.

Les quatre présidents d'associations ont animé une table ronde intitulée « les associations moteur de l'innovation » réaffirmant

leur volonté d'être partenaires dans leurs missions de service public. Depuis des années, ils éprouvent le besoin de se réunir périodique-

ment. Les champs de collaboration sont multiples : échanges d'offres et de commandes d'emplois, partage d'expériences, programme

concertés de création d'établissements, concertation pour une meilleure représentation au sein des instances départementales, régionales voire nationales... « Vous qui parlez si bien de nous, ne parlez plus sans nous » a, par exemple, souligné M. Mametz de l'association « Nous Aussi ». « On accompagne tout au long de la vie les personnes lourdement handicapées ou polyhandicapées mais on assure aussi "l'après-nous" préoccupation majeure des familles », explique-t-on à J.-B.-Thiéry. « Les pouvoirs publics porteraient un coup fatal au service public en stérilisant les associations de leur moteur d'innovation ».

Considérant que la récente circulaire limiterait les capacités d'initiatives de ces établissements, des services sociaux et médico-sociaux !